

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le 23 juin 2021 à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 15 juin 2021

PRESENTS : Claude NOMPEIX, René PRÉVOT, Serge MIO, Marie BOUSQUET, Alain GREIL, Guillaume LESPINGAL, Cathy THOMAS, Patrick LARRIEU, Christophe HOTIER, Yohan GARCIA, Didier NEBRED, Jean-Christophe BONHOURE, Isabelle TICHON, Catherine THOMAS

ABSENT excusé : Jean-Claude DUMONT

Procuration : Catherine LABAYE à Marie BOUSQUET

ORDRE DU JOUR:

- I) DELIBERATION : Demande de subvention au département de la Gironde au titre du Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC) 2021
- II) DELIBERATION : Demande de subvention au département de la Gironde pour le classement des archives communales et l'actualisation du répertoire des archives



Election du Secrétaire de séance :

Madame Catherine THOMAS est élue à l'unanimité.

I. Délibération n°21.06.23.20 Demande de subvention au titre du FDAEC 2021 :

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la réunion de répartition du montant des subventions du conseil départemental n'a pas encore eu lieu, ne permettant pas d'envisager la somme attribuée à la commune de Grézillac,

Considérant que la date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au 30 juin 2021,

Monsieur le maire indique les investissements retenus pour la demande de subvention du FDAEC 2021 :

Objet	Coût € HT	Coût € TTC
Mise en accessibilité de la cour de l'école	5903,88	7084,66

Ameublement scolaire avec éco-participation	2001,16	2401,39
Cellule de refroidissement	1241,49	1489,79
Acquisition d'un four pour la cantine scolaire	4557,76	5469,31
Dispositif sécuritaire Visiophone	1909	2290,80
Ordinateur VIP 33	860,00	860,00
Adressage	13 713,92	16 456,71
Travaux de voirie	22 500,00	27 000,00
Réparation du chauffe-plat pour la cantine scolaire	643,23	771,28
TOTAL	53 330,44	63 823,94

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention.

II. Délibération n° 21.06.23.21 Demandes de subvention au département de la Gironde pour le classement et la mise à jour du répertoire des archives communales

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la commune souhaite opérer un tri des archives et actualiser le répertoire afférent.

Serge MIO demande des précisions sur ce projet et Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'un tri et d'un classement des archives qui permettra de procéder au recollement des archives. Il précise que ce recollement est une obligation légale, obligatoire après chaque élection municipale, et qu'il souhaite honorer.

Marie BOUSQUET demande si cela concerne la numérisation des archives, Monsieur le Maire répond que nous avons déjà les documents numériques nécessaires.

Considérant le projet suivant :

Objet	Coût € HT	Coût€ TTC
Classement des archives et actualisation du registre	2 200,00	2 640,00

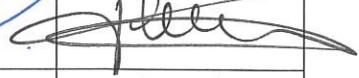
Le conseil municipal autorise le Maire à demander la subventions à laquelle nous pouvons prétendre auprès du conseil départemental (75%) et d'assurer le financement complémentaire pour le montant correspondant au solde.

III)- Informations questions diverses :

- Associations : Cathy Thomas indique au conseil municipal que le club de Foot « les vieux crampons » souhaite occuper le terrain de foot le lundi afin de faire jouer une équipe féminine ce qui n'empièterait pas sur les horaires des autres équipes cela nécessitera la rédaction d'une convention commune. Ce sujet est à étudier avec Monsieur VALEX et Monsieur VONALDI.
- Adressage : Les conseillers municipaux font remarquer qu'il y a des difficultés de référencement à la suite du nouvel adressage de la commune. Monsieur le Maire indique entendre les doléances qui seront envoyées au prestataire en charge de l'adressage.
- Sécurité : Il est signalé que des habitants souhaitent obtenir une autorisation de la mairie afin d'installer à leurs frais un miroir pour assurer une meilleure visibilité à la sortie de la « route du Merle » sur la « route du Moine », Monsieur le maire demandera au prochain conseil l'avis des élus.
- Urbanisme : Isabelle indique qu'au village de Camarsan, il est possible que soient présentes des chouettes protégées et indique que la LPO peut faire une enquête pour répertorier l'avifaune, la LPO pourrait faire une enquête pour le technicien en charge de l'autorisation de défrichage. Le Maire précise qu'il ne peut y avoir d'autorisation d'urbanisme sans autorisation de déboiser.
Monsieur le Maire indique concernant la révision du PLU demandée par la commune, la communauté de communes qui est en charge du dossier, se dirigerait vers le choix d'un PLUI . Avec une dizaine d'autres communes dont le PLU n'est pas en accord, comme le nôtre, avec le SCOT , un PLUi (intercommunal) plus adapté pour harmoniser les choix et qui aurait l'avantage d'être plus économique (un seul bureau d'étude au lieu d'un par commune) toutefois la question rapidité se pose. De toute façon il y aura une enquête publique par commune. Une demande de précision sera faite au prochain conseil communautaire.
- Ecole : Guillaume LESPINGAL et Marie BOUSQUET font état de dysfonctionnements au sein de la cantine de l'école. Monsieur le Maire indique avoir réuni la cantinière, la directrice de l'école, la directrice du centre de loisir et le personnel d'entretien à ce sujet et précise les mesures prévues pour y remédier.
- Madame la Directrice A demandé à Monsieur le Maire de faire installer des rideaux occultants ignifugés sur les fenêtres du couloir de 2 salles de classe pour permettre la diffusion de vidéos pédagogiques . Guillaume LESPINGAL et Marie BOUSQUET précisent que cela semble moins prioritaire.
- Mairie BOUSQUET demande que soit réunie une commission « école » avant la prochaine réunion du conseil la date du 30 juin 2021 à 19h est retenue.
- Souhaitent être présents : Marie BOUSQUET, Guillaume LESPINGAL, Christophe HOTIER, Jean-Christophe BONHOURE, Jean-Claude DUMONT, Patrick LARRIEU, Didier NEBREDA, Serge MIO.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire, Claude Nompeix, lève la séance à 20h11.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire, Claude Nompeix, lève la séance à 20h11.

Claude NOMPEIX 	René PREVOT 	Serge MIO 	Marie-Hélène BOUSQUET 	Catherine THOMAS absente excusée 
Alain GREIL 	Isabelle TICHON 	Guillaume LESPINGAL 	Catherine LABAYE	Patrick LARRIEU 
Jean-Claude DUMONT	Christophe HOTIER 	Yohan GARCIA 	Didier NEBREDÀ 	Jean-Christophe BONHOURE 